

Collor'Café



Règlement du concours de soupes du 7 décembre 2025

L'association Collor'Café organise pour la 1ère année un concours de soupes, au foyer de Collorgues, le Dimanche 7 Décembre à partir de 12h00

Le concours consiste à cuisiner à la maison une soupe de votre choix (briques et sachets interdits). Après les avoir dégustées, un jury sélectionnera les 3 meilleures soupes, selon des critères pré définis.

Pour le plaisir de tous, toutes les personnes présentes pourront aussi déguster les soupes et partager recettes et petits secrets autour d'un buffet campagnard offert par l'association Collor'Café.

- 1) Le concours est ouvert à tous, petits et grands sur inscription.
- 2) Seules les soupes, potages, bouillons, chauds ou froids, cuisinés maison sont acceptés (Pas de soupe en brique, ni en sachet).
- 3) L'inscription est gratuite, s'inscrire avant le 5 décembre, avec un document à compléter précisant vos coordonnées et le type de soupe proposée.

4) Pour satisfaire les papilles de chacun (jury et participants/public), nous vous remercions de prévoir 3 litres de soupe.

5) Les soupes seront apportées chaudes dans un ou des contenants si possible isothermes et prêtes pour la dégustation, Toutefois il est prévu des petits réchauds ou micro ondes en cas de besoin.

6) Les soupes seront anonymisées et numérotées à la réception et exposées sur des tables que nous aurons préparées.

L'association mettra à disposition vaisselle et couverts, et proposera la vente de bols artisanaux créés par Nanouk, céramiste dans le village.

7) Le jury dégusterá chaque soupe, équipé d'une grille d'évaluation. Puis il se retirera pour délibérer et attribuer les 3 premiers prix.

8) La grille d'évaluation comporte 3 critères qui seront notés de 1 à 5.

- 1- Visuel couleur, aspect**
- 2- Saveur/goût/assaisonnement**
- 3- Originalité**

Tous les participants recevront un prix surprise.

Alors RDV le 7 décembre à 11h30 au foyer pour les participants au concours et à 12h15 pour le public



Le bureau Collor'Café